

## Proposition #3

# RENFORCER L'EFFICIENCE DU SYSTÈME DE SANTÉ



Fiche 3d

## LIMITER LE RECOURS EXCESSIF À L'HÔPITAL ET NOTAMMENT AUX SERVICES D'URGENCE: LE MAINTIEN À DOMICILE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE PLATEFORMES INTÉGRÉES



### Exposé de la **PROBLÉMATIQUE**

- Les parcours de vie et de santé sont insuffisamment coordonnés et personnalisés, entraînant des zones de rupture de prise en charge et d'accompagnement (et donc des hospitalisations, réponse par défaut)
- Les secteurs de la santé, ville, hôpital, social et médico-social, sont trop cloisonnés et insuffisamment tournés vers l'utilisateur et son souhait d'un maintien à domicile.
- L'insuffisance de fluidité fonctionnelle et relationnelle entre les professionnels des différents secteurs rend la construction de réponses coordonnées complexe et incertaine, entraînant des hospitalisations par défaut ou des maintiens en hospitalisation non nécessaires.



### **SOLUTIONS** proposées par la FEHAP

- Créer, sur chaque territoire, des plateformes intégrées s'appuyant sur les outils numériques au service des professionnels et des organisations et de la gestion personnalisée des parcours :
- Des outils de coordination : plateforme de type « call-center », dossiers informatisés à reconnaissance du numéro d'appelant, agenda d'alertes (suivi des actions)
- Des outils de télégestion (nomades et interopérables) : faciliter et renforcer l'efficacité des intervenants du domicile (planification, géolocalisation...), assurer la traçabilité des données patients au domicile (charges en soins, visites) et coordonner la gestion sécurisée des informations de l'utilisateur.
- Des outils de télémédecine et télésuivi : améliorer la rapidité de prise en charge, faciliter les échanges entre professionnels et optimisation du temps médical et des temps de transports.
- Proposer la création de Résidences de « Domicile innovant » aux personnes en fragilité adaptées, sécurisées et connectées au service du maintien de l'autonomie en s'appuyant sur :
- La domotisation des équipements (chemin lumineux, cuisine à hauteur variable, téléalarme, visioconférence)
- L'évolutivité des logements (adaptation progressive à la perte d'autonomie)
- Le Télésuivi en s'appuyant sur les plateformes intégrées afin de permettre d'identifier et d'anticiper les risques de rupture de parcours et éviter des hospitalisations.



### **LES FACTEURS-CLÉS** du succès

- Informer les usagers / associations d'utilisateurs / associations de patients sur les alternatives à l'hospitalisation.
- Faire du domicile une priorité quinquennale en s'appuyant sur la professionnalisation des SSAD, nouvellement entrés dans le régime de l'autorisation (et donc du contrôle et de l'évaluation par les collectivités territoriales)
- Instaurer un dispositif incitatif à la « Recherche – Développement » dans le champ privé non lucratif éventuellement ciblé sur des solutions innovantes de maintien à domicile des personnes fragiles.